



A2RC

ASSOCIATION D'AGROFORESTERIE
DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Newsletter A2RC n°4

Février 2019

EDITO

L'Agroforesterie interpelle de plus en plus les agriculteurs et les conseillers ; et ce pour diverses raisons : diversification forestière ou fruitière, bien être animal, biodiversité, paysage, cynégétique etc.

Il n'y a pas un modèle unique transposable à toutes les exploitations puisque chaque projet est unique.

En revanche un système agroforestier répond à un ou deux objectifs principaux définis par l'agriculteur. L'arbre répond ainsi aux besoins de l'agriculteur.

En vous souhaitant une bonne lecture

!

Toute l'équipe A2RC

Sommaire

- Assemblée Générale A2RC
- Adhésion 2019
- Réaliser une plantation agroforestière
- Concours des Pratiques d'Agroforesterie
- Adopte un ... Paulownia
- Vous l'avez dit ... et nous l'avons entendu
- 1ère Journée Régionale Agroforesterie du 7 décembre
- Dates à retenir (formations / réunions)



A2RC
ASSOCIATION D'AGROFORESTERIE
DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



A2RC
ASSOCIATION D'AGROFORESTERIE
DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Assemblée Générale A2RC

L'Assemblée Générale A2RC a eu lieu le mardi 29 janvier 2019 à la Cité de l'Agriculture à Orléans.

L'assemblée était suivie d'une réunion participative et de débats sur la thématique suivante : "**De l'Europe à la Région, quelles perspectives et innovations pour l'agroforesterie ?**"

Au total 3 interventions,

Adhésion 2019 !

Avec la nouvelle année, vient également l'appel à cotisation. Suite aux décisions de l'assemblée générale, les cotisations 2019 restent inchangées :

- 10 € pour une personne physique
- 50 € pour une personne morale

A2RC a besoin de vous et de votre soutien pour promouvoir l'agroforesterie en région..

téléchargeables sur le [site A2RC](#) :

- F. SANTI : présentation de EcoAF
- L. LEMOINE : présentation des partenaires nationaux
- C. PINARD : présentation du plan de développement de l'agroforesterie

Soutenez l'agroforesterie régionale et son développement en [adhérant à A2RC](#) (paiement en ligne sécurisé avec HelloAsso) ou en nous renvoyant le bulletin d'adhésion qui se trouve en pièce jointe.

Réaliser une plantation agroforestière



Paillage avec agrafes



Parcelle implantée : plant avec un paillage et une protection individuelle

Cet article part de l'hypothèse que le schéma de plantation est établi, les essences choisies, les plants et les fournitures commandés. Le terrain est également prêt à recevoir les plants : sous-solé (éventuellement émietté), semé sur la ligne de plantation.

Réceptionner les plants :

La livraison doit être programmée au plus près de la date de plantation (ou vice-versa !). Les plants seront stockés le moins longtemps possible. Ouvrez les sacs ou déliez les bottes et vérifiez : racines fraîches, pas de moisissures, pas de pivot / branches / bourgeons cassés.

La conservation des plants :

Les plants sont des « bébés arbres » ! Ils sont fragiles et donc à manipuler avec précaution. Une livraison en sac permet de conserver les plants environ une semaine dans un endroit frais et sec, sinon il faut les mettre en jauge : un tas de sable à l'ombre et à l'abri du vent ouvert avec un sillon. Déliez les plants de leur botte et placez les profondément de façon inclinée en recouvrant bien la base de la tige.

Quand planter ?

De mi-novembre à mi-mars en évitant de planter dans un sol gelé (même en surface), lorsque la température est inférieure à -2°C ou les jours de grand vent. La météo idéale : du brouillard ou de la pluie... que du bonheur pour le planteur !

Jalonner :

Les emplacements doivent être matérialisés sur le terrain : piquets en bout de ligne au minimum avec des marques de peinture au sol ou des piquets à chaque emplacement ce qui permet de vérifier si la plantation est bien au carré ou en quinconce. Choisissez des couleurs de jalon différentes en fonction des essences. Quand on plante, le cerveau n'est pas toujours très actif ...

Organiser son chantier :

En aucun cas, les racines ne doivent se dessécher. A peine sorti du sac ou de la jauge, le plant doit être planté. Transportez les dans les sacs de livraison, des grands seaux ou dans une brouette couverte.

L'habillage des racines :

Il s'agit d'adapter la taille du système racinaire à l'outil de plantation. Les racines doivent être orientées vers le bas ou sur les côtés et en aucun cas remonter. Le sécateur va sectionner les plus grosses racines en conservant un maximum de chevelu racinaire, l'organe essentiel de l'approvisionnement en eau de la plante.

Praliner ?

Pourquoi pas ...

Tarière, potet ou fente ?

La première en sol sableux ou caillouteux uniquement ! Jamais de tarière hélicoïdale dans des sols limoneux ou argileux où le trou de plantation est transformé en pot de terre cuite.

Potet : à la bêche (manche plastique conseillé) ou à la pioche, ouverture d'un trou d'une largeur et d'une profondeur de fer. La terre est sortie, le plant placé, la terre remise au 2/3, tassée puis le trou est comblé (et là ... on manque souvent de terre ...), et retassé avec délicatesse de telle façon que le collet soit légèrement recouvert.

Fente : à la bêche en terrain sableux et sablo-limoneux ; un coup de bêche, placer le plant le long du fer, sortir la bêche et tasser en refermant bien la fente. A proscrire en terrain argileux (lissage des parois).

Des ajouts ?

Si on veut se rassurer avec de la corne broyée ou du sang séché ...

Protéger et pailler ou ... pailler et protéger ?

Impératif de protéger avant de quitter la parcelle ! Nos amis à quatre pattes ont leur dîner servi sur un plateau.

Le paillage est moins urgent mais plus facile à installer quand le terrain est praticable.

Et après ?

On vient admirer son œuvre tous les jours dans la semaine qui suit, toutes les semaines dans les 3 mois d'après, et tous les mois dans les 5 ans d'après.

Et ... on redresse les piquets, remplace les protections, remplace les plants morts (sniff ...), donne une forme au houppier avec un peu de taille ... tout en baladant son chien, en écoutant les oiseaux, en regardant voler les abeilles et courir les collemboles !

Concours des pratiques d'agroforesterie



Le 23 janvier 2019 a eu lieu le jury régional du Concours des Pratiques d'Agroforesterie. Lors de cette rencontre, deux candidats ont pu mettre en avant leur projet et leur intérêt pour la place de l'arbre dans leur système d'exploitation.

Dans le cadre du Plan de Développement de l'agroforesterie, le Ministère de l'Agriculture et de l'AgroAlimentaire, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures et l'Association Française Arbre Champêtre et Agroforesteries ont organisé un [Concours des Pratiques d'Agroforesterie](#) en phase de test.

Par agroforesterie, il faut comprendre toutes ses formes (intra parcellaire, haies arbustives, haies arborescentes, haies mixtes etc.) et ce, quel que soit le système agricole de l'exploitant (grandes cultures, élevage, viticulture etc.). La parcelle candidate dans la catégorie 5-10 ans ou dans la catégorie + de 10ans.

Le concours est destiné à mettre en valeur le savoir-faire des agriculteurs

agroforestiers et de valoriser le système économique / écologie / sociétal de ce système agroforestier.

Le concours vise à :

- Distinguer et promouvoir les différentes formes agroforestière
- Communiquer sur les liens entre agroforesterie et autres modes de production et autres pratiques associés à l'agro-écologie
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs

Il se déroule en quatre étapes :

- Pré sélection régionale des dossiers de candidatures
- Visite sur place avec une rencontre agriculteur / jury
- Sélection nationale des lauréats régionaux
- Remise des prix lors du Salon International de l'Agriculture, le 28 février à 9h30

Pour cette phase de test, seules 4 régions dont le Centre Val de Loire et sur des secteurs restreints étaient en phase de test.

Au niveau de la région Centre Val de Loire, deux agriculteurs ont ainsi été rencontrés par le jury régional sur un total de 6 candidatures.

Une candidature a été remontée au niveau national pour participer au concours national. Résultat le 28 février au Salon de l'Agriculture.

Adopte un ... Paulownia

Nous vous en parlons dans la Newsletter de décembre 2018, F. SANTI, de l'INRA propose d'essayer 5 plants (ou plus) de paulownia hybride [Paotong Z07](#), contre bons soins.

La question se pose également sur le clone : elle envisage également du [Shantong](#).

Les bons soins :

Ceux ci sont présentés [ici](#), mais pour résumer il faut :

1. Un sol de pH entre 5 et 8.5 non hydromorphe, de qualité variable, même sableux, mais pas trop dense et de profondeur >1m, pas d'eau stagnante < 1.5m
2. Une préparation du sol soigneuse et profonde : sous-solage ou dent Becker, fertilisation, paillage et arrosage régulier les premières années

Lors de la dernière proposition, il a été fourni 200 plants. Une nouvelle commande va être réalisée sous peu (environ 120 jeunes plants feuillés, en godets), pour une plantation fin mai, après que tout risque de gelée tardive soit écarté.

Pensez à les réserver en envoyant un courriel à [F. SANTI](#) et en précisant le ou les clones et la quantité souhaitée.

Vous l'avez dit ... et nous l'avons entendu

" Si je plante des arbres dans mon champ, mon matériel va taper dedans ! "

M. X, céréalier dans le Loiret

La réponse peut paraître simple voire évidente, pourtant il s'agit d'une crainte souvent exprimée lors des premières rencontres.

En effet si les lignes d'arbres sont espacées de 25m et que le pulvérisateur fait 26m, il va y avoir conflit dès que les arbres vont croître. Inversement si le matériel fait 26m et les espacements sont de 34m il peut y avoir un problème.

Il ne faut pas oublier qu'un projet agroforestier est réfléchi avec l'agriculteur et qu'en aucun cas l'arbre doit être une contrainte. Les espacements minimum entre deux lignes sont de 1,5 à 2 fois la hauteur finale moyenne espérée des arbres. Quant à l'espacement réel, il sera surtout fonction des matériels présents sur l'exploitation. Le matériel le plus grand est celui à prendre en compte.

"Je suis locataire des terrains que j'exploite, je ne peux pas planter !"

Mme X, polyculture élevage dans le Loir et Cher

Oui et non ... il est vrai que les terres louées rendent plus difficile les projets de plantation de haie ou d'agroforesterie intraparcellaire ; plus difficile ne veut pas dire impossible.

Le document qui fait foi dans ce cas est le bail : qu'il y a t'il d'écrit, que prévoit il ? La démarche obligatoire est d'en discuter avec le bailleur.

Il faut distinguer différents cas lorsqu'il est question d'Agroforesterie et de fermage :

1. un propriétaire loue des parcelles déjà plantées
2. le preneur loue des parcelles non arborées
 - 2.1. le preneur souhaite planter
 - 2.1.1. le preneur souhaite planter lors de la conclusion du bail
 - 2.1.2. le preneur souhaite planter en cours de bail
 - 2.2. le bailleur souhaite planter en cours de bail

Plus de renseignements dans le document "[Agroforesterie et statut du fermage](#)".

1ère journée Régionale Agroforesterie du 7 décembre



Présentation en salle du projet de l'INRA de Nouzilly "plantation agroforesterie sur parcelles drainées"



Visite de la parcelle agricole plantée
Présentation de l'association A2RC et du CAP Filière Grandes Cultures



Après midi fractionnée en 6 ateliers thématiques

Dans le cadre des actions CAP Filière Grandes Cultures, l'Association d'Agroforesterie de la Région Centre-Val de Loire et la Chambre Régionale d'Agriculture de la région Centre-Val de Loire organisaient, vendredi 7 décembre 2018, la première Journée Régionale Agroforesterie.

Cette journée s'est déroulée en deux temps :

1. Matinée : Présentation puis visite du site expérimental de Nouzilly : Agroforesterie intraparcellaire sur parcelles drainées en grandes cultures
2. Après-midi : 6 ateliers thématiques permettant les échanges et les discussions (Agroforesterie et PAC, Agroforesterie et biodiversité, réglementation générale et financements, témoignages d'agriculteurs, taille des arbres agroforestiers, monter son projet - documents en téléchargement [ici](#))

Cette rencontre a été très enrichissante pour les 80 personnes présentes : des exploitants agricoles convaincus, des agriculteurs en cours de réflexion, des conseillers, des étudiants et des enseignants ont pu participer à cette journée régionale.

La journée a également été l'occasion de faire découvrir l'A2RC et les possibilités d'accompagnements des porteurs de projets par des conseillers expérimentés (liste disponible sur le [site A2RC](#)).

Dates à retenir

En région et dans les prochains mois quelques événements agroforestiers auront lieu :

Formations :

- 26 février : Réaliser une plantation agroforestière - [CA 18](#)
- 28 février /12 mars : Monter son projet agroforestier - [CA 41](#)

- 28 février : Taille naturelle des arbres fruitiers - [ADEAR 37](#)
- 28 mars : Savoir gérer les arbres sur son exploitation - [ADDEAR 41](#)

Réunions :

- 14 février : Visite des pépinières Bauchery - 41
- 9 avril : Atelier de simulation de parcelles agroforestières avec EcoAF - 45
- 24 avril : Agroforesterie nationale en Région : RMT Agroforesterie - 28/41/37
- 21 mai : Suivi de reprise des plants de Pauwlonia - 45
- 25 juin : Clôture SPEAL 2 + atelier de taille de formation - 28



Devenez bénévoles

A2RC recherche des bénévoles pour écrire ou mettre en forme les articles.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

[Faites nous en part !](#)



Restons en contact

Une information, une question, un projet, un souhait de réunion etc. Contactez-nous via le [site internet](#) ou la page [Facebook de l'A2RC](#).



Photothèque A2RC

Vous souhaitez partager vos photos agroforestières en Région centre Val de Loire sur la [photothèque en ligne](#) ou sur les supports visuels A2RC ? Transmettez les nous avec les noms de droit d'auteur.

A2RC
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex
contact@a2rc.fr



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur A2RC.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2019 A2RC